



La Croix-Rouge en alerte orange - 17/01/2017

Namur -

La vague de froid a incité la Croix-Rouge à activer la phase orange de son plan hivernal. Les actions hivernales, mises en place au 1er novembre, se poursuivent donc et seront immédiatement intensifiées si nécessaire.

Les Maisons Croix-Rouge sont prêtes à élargir leurs horaires et accueillir les personnes dans le besoin dès la fermeture des abris de nuit tôt le matin.

À Namur-Jambes, au 7, chemin du Trou Perdu, à côté de l'ancienne école d'Anhaive, Gérald Riboux et son équipe sont ainsi ouverts dès 7h. *«Et pas rien qu'en alerte orange mais tout l'hiver, précise le dynamique président local. Je me réveille de toute façon à 5h: je ne vais quand même pas attendre bien au chaud dans mon lit alors que des gens sont sur le trottoir.»* Le lieu reçoit en moyenne 20-25 personnes dans le besoin. *«Ce lundi, il y avait quatre nouveaux.»* Dans le reste de la province, les centres de Suarlée, Gembloux, Éghezée, Ciney, Beauraing, Rochefort, Gedinne, Sambreville, Floreffe, Mettet, Philippeville et Cerfontaine sont également concernés. Les personnes particulièrement touchées par le froid ne doivent pas hésiter à s'adresser à la Maison la plus proche.

La Croix-Rouge distribue toute l'année des colis d'urgence alimentaire et du matériel de première nécessité. Elle propose également des lieux d'accueil et d'écoute. Lorsque les températures nocturnes sont inférieures à -3° durant trois jours consécutif, l'alerte orange est activée.

La phase rouge du plan hivernal est quant à elle déployée quand les températures atteignent -5° jour et nuit pendant plusieurs jours. Elle appelle alors à la mobilisation de tout le réseau Croix-Rouge. Heureusement, nous n'en sommes pas là. Le temps devrait progressivement s'adoucir fin de semaine.

M.Dol. (L'Avenir)